

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Janvier 2018

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 22 Janvier 2018

Date de convocation : 15 janvier 2018

L'An Deux Mille Dix Huit, le Lundi 22 Janvier, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Gervais, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert GUERINEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18, présents 15, votants 16

Présents : MM GUERINEAU Robert, SIGWALT Richard, DESDOUETS-FERANDIN Jocelyne, RIOU Marie-Claude, LOIZEAU Jean, LE CIGNE Johann, SOUCHET Jean, BONNAMY Maryse, GUILLOT Bertrand, CROCHET Thierry, CHEBOUKI Nathalie, LANDREAU-BONENFANT Cécile, PITAUD Marc, POTIER Stéphanie, BESSONNET Virginie.

Absents et excusés : FRIMIN Denis ayant donné pouvoir à LOIZEAU Jean, TURPAUD Marie-Caroline et RENAUDIN Cécile.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BONNAMY.

Les membres présents adoptent à l'unanimité le précédent compte-rendu.

FINANCES ET BUDGETS

Orientations budgétaires 2018 – recensement des besoins

Urbanisme

- Aménagement du centre bourg en cours
- Acquisition de parcelles lotissement communal le Gaveau

Bâtiments

- Eglise :
 - o Reprise enduits chœur
 - o Nettoyage intérieur
 - o Peinture des portes
- Peinture extérieure Mairie
- Peinture du mur parking médiathèque
- Eclairage du cheminement de l'arrière de la médiathèque
- Salle du Villebon rénovation et accessibilité
- Création d'un espace de convivialité aux services techniques
- Création d'une nouvelle salle d'activités
- Chenil ?

Environnement

- Mâts à drapeaux avec antivol devant la Mairie

- Effacement de réseaux rue de la Ramée (juillet 2018)
- Eclairage chemin du Gaveau (janvier 2018) et effacement de réseau 1^{ère} partie
- Eclairage îlot directionnel Rue de Bordevert (validé)
- Eclairage chemin piétonnier clos des Magnolias (validé)
- Eclairage de la grotte de Bourdevert

- Permatempo chemin du Roullard (éclairage)
- Murets anti-intrusion Primevères + pergola

Voirie

- Marché à bons de commande de voirie : recensement à effectuer en y incluant routes de marais pour subvention conseil départemental
- Consultation pour travaux de voirie sur chemins communaux
- Trottoirs

Equipements sportifs

- Stade des Primevères poursuite du chantier, création locaux techniques et aménagement paysager
- Consultation pour arrosage automatique au stade de la Marne

Matériel / Mobilier

- Matériel informatique pour les écoles suite à audit
- Matériel de vidéo protection pour les deux écoles
- Matériel informatique pour le responsable des services techniques
- Jeux extérieur cour de maternelle école publique
- Mobilier complémentaire médiathèque

Création d'un budget annexe de lotissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction budgétaire de la comptabilité M14

Considérant que la commune de Saint-Gervais souhaite créer un lotissement à usage d'habitation, et que pour se faire, il est nécessaire de créer un budget annexe à celui de la commune,

Considérant que l'objectif de ce budget annexe est de connaître le coût final de cette opération, de répondre à une obligation fiscale en demandant l'assujettissement à la TVA auprès de l'administration fiscale, et de présenter une comptabilité particulière : la comptabilité des stocks de terrain,

Considérant que le fonctionnement du budget annexe de lotissement est de déterminer le prix de revient des terrains aménagés et par comparaison de celui-ci avec leur prix de vente, le gain ou la perte de la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Décide d'approuver la création d'un budget annexe de lotissement en comptabilité M14 dénommé « lotissement du Gaveau » dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion du lotissement destiné à la vente
- Précise que le budget sera voté par chapitre
- Prend acte que l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement seront

- constatées dans le budget annexe
- Opte pour un régime de TVA à 20% conformément à l'instruction M14
 - Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches auprès de l'administration fiscale
 - Autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir dans cette affaire.

ENVIRONNEMENT VOIRIE

SyDEV - Travaux de maintenance éclairage public 2018

Dans le cadre du transfert de compétence avec le SyDEV, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le montant de la contribution au titre de l'année 2018 pour les travaux de maintenance de l'éclairage public.

Les tarifs tiennent compte de l'actualisation de 3,47% selon les prix du marché et du parc de points lumineux des ouvrages terminés au 30 Novembre soit 494 points lumineux.

Le montant de la contribution s'élève à 6.101,96€.

Après délibération, le conseil municipal valide cette offre et autorise Monsieur le Maire à mandater cette somme auprès du SyDEV.

Convention avec ESNOV – Année 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de convention pour l'entretien des espaces communaux pour l'année 2018 avec l'association ESNOV qui est un organisme de réinsertion professionnelle de Challans.

- L'entretien des espaces verts est localisé sur les lotissements suivants :
 - Le Sableau (1)
 - Le Prieuré (2)
 - Le Bois Cathus (3)
 - Les Vignes Gâtes (4)
 - Clos de Fontordine (5)
 - Coteaux de Beaugard (6)
 - Plein Soleil (7)
 - Le Priaureau (8)
 - Les Alouettes (9)
 - La Gare (10)
 - Les Aigrettes (11)
 - Le Manoir (12)
 - La Chapelle de Bordevert (13)

- La nature des travaux porte sur
 - La tonte des espaces verts dans les différents lotissements (de mars à novembre soit entre 9 et 10 passages)
 - Le débroussaillage des bassins d'orage (lotissements 8, 9, 10 et 11))
 - Le débroussaillage des fossés (lotissements 5 et 6)
 - Le désherbage des allées piétonnes (lotissements 3, 5, 8 et 13)
 - L'évacuation vers la déchetterie de Beauvoir sur Mer

- Taille et broyage (en soutien avec les services techniques)
 - La taille des haies et des massifs
 - Le broyage des tailles
 - Intervention de 2 jours
- Parc de la Salamandre
 - Entretien des massifs, débroussaillage
 - Evacuation vers la déchetterie de Beauvoir sur Mer
 - Intervention de 4 jours
- Binage des voiries
 - Binage des trottoirs
 - Evacuation vers la déchetterie de Beauvoir sur Mer
 - Intervention de 4 jours
- Entretien divers
 - Taille de divers massifs, de haies
 - Ramassage de feuilles au camping municipal
 - Intervention de 2 jours

↳ Le coût des prestations (forfait comprenant la présence d'un encadrant technique, le matériel thermique, le carburant et les déplacements à la déchetterie)

- Entretien des espaces verts : 10.850 €
- Taille et broyage : 1.020 €
- Parc de la Salamandre : 2.040 €
- Binage des voiries : 2.040 €
- Entretien divers : 1.020€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Donne son accord à l'établissement de la convention avec ESNOV selon le détail de prestations sus indiquées
- Accepte le montant de la dépense arrêtée à la somme de **16.970 €** pour l'année 2018
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

Travaux de voirie 2018 recensement

Travaux liés au marché à bons de commande incluant les routes de marais pour lesquelles une subvention du conseil départemental pourrait être envisagée.

Travaux d'élagage et de broyage

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la consultation menée auprès de trois entreprises pour les travaux d'élagage et de broyage. Après analyse, c'est l'entreprise Jean-Marc RAINARD qui est retenue.

Local technique stade des primevères – choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°131-11-17 du 11 décembre 2017 par laquelle le conseil municipal avait accepté le lancement de la consultation des entreprises pour le projet d'un local technique jouxtant le nouveau stade des primevères. La consultation a eu lieu du 13 décembre 2017 au 15 janvier 2018.

Au vu du rapport d'analyse des offres, le conseil municipal

- Décide de retenir les entreprises suivantes

Lots	Dénomination	Entreprise retenue	Montant HT
1	Gros œuvre – réseaux – enduits - clôtures	LEROY	33 716,28 €
2	Charpente bois – bardage bois	COUTHOUIS	21 589,20 €
3	Couverture bacs acier isolés	BATITECH	3 340 €
4	Menuiseries extérieures aluminium, serrurerie	COUTHOUIS	4 654,70 €
5	Cloisonnement - menuiseries intérieures	FRADIN	4 444,78 € (avec option)
6	Revêtements sols scellés, faïence, chape	GIRAUDET CARRELAGES	3 195,45 €
7	Plomberie, sanitaire, électricité	IECP	6 801,47 €
8	Peinture, ravalement	GAUVRIT Jean-Luc	2 552,60 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux retenus.
- Dit que cette dépense d'un montant total HT de 80 294,48 € sera inscrite au Budget Primitif 2018, opération 66.

Local technique stade des primevères – choix du coordonnateur SPS

Monsieur le Maire signale à l'Assemblée la nécessité de recourir à un bureau d'étude pour assurer la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS), dans le cadre des travaux de construction du local technique au stade des primevères.

Après consultation engagée, et au vu des résultats, le conseil municipal

- Valide l'offre du cabinet Sécurité Ouest Atlantique de LE FENOILLER pour un montant de 1.597,16€ HT portant sur la coordination de la sécurité et de la protection de la santé (SPS)
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant

URBANISME BATIMENTS

Rapport de la commission communale

Sur proposition de la commission communale « Urbanisme et Bâtiments », le conseil municipal approuve les avis émis sur les autorisations d'urbanisme.

Délégation à Monsieur le Maire : déclaration d'intention de ne pas aliéner

N°39/2017	Vente LUMIERE Christophe à DROUIN Michel, 3 imp des Lutinières
N°01/2018	Consorts BARBEREAU à CHAUVET Yann, 4 rue des Coquelicots
N°02/2018	LODE Pascal-LUSSEAU Evelyne à WULLAERT Béatrice, 22 clos des Magnolias
N°03/2018	DORNIER Jean-Claude à GONIN Martial, 5 chemin du Gaveau
N°04/2018	HAMOUR Mostéfa à DUPONT Maurice, 15 allée des Vignes Gâtes

Adressage des voies – ajout d'une nouvelle voie

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°86-06-17 du 28 juillet 2017 par laquelle le conseil municipal avait accepté la nouvelle dénomination des voies de Saint-Gervais suite au projet d'adressage mené avec les services de la Poste.

Dans le tableau annexé à cette délibération, il avait été omis de mentionner la route de la gîte du mur reliant la route de la clé des champs à la route du Grand Taizan.

Monsieur le Maire sollicite donc l'accord du conseil municipal pour ajouter cette route au tableau des nouveaux libellés de voie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal y émet un avis favorable.

Rénovation salle des primevères – avenants aux travaux

Monsieur le Maire signale à l'Assemblée, dans le cadre des travaux de rénovation de la salle des primevères, la nécessité de procéder à des modificatifs sur les travaux en cours

Lots	Intitulé	Entreprise		Montant de l'avenant HT	Montant du marché porté à (HT)
Lot 2	Charpente bois	BONNET	Avenant n°1	869,60 €	3 454,85 €
Lot 4	Cloisonnements / doublage	SARL FRADIN	Avenant n°1	663,40 €	28.245,84 €
Lot 5	Menuiseries extérieures	SERRURERIE LUCONNAISE	Avenant n°1	1 420 €	39 049,44 €
Lot 6	Menuiseries intérieures	MCPA	Avenant n°1	-378,01 €	14 455,46 €
Lot 6	Menuiseries intérieures	MCPA	Avenant n°2	990,40 €	15 445,86 €
Lot 6	Menuiseries intérieures	MCPA	Avenant n°3	605,07 €	16 050,93 €
Lot 7	Plafonds démontables	PLAFISOL	Avenant n°1	932.20 €	14 582,38 €
Lot 7	Plafonds démontables	PLAFISOL	Avenant n°2	791 €	15 373,38 €
Lot 8	Revêtements de sols - faïences	SYRAS	Avenant n°1	-352,99€	642,13 €
Lot 11	Electricité	PILLET	Avenant n°1	440 €	26 778, 21 €
Lot 13	SERRURERIE	MG METALLERIE	Avenant n°1	720 €	4 545 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la réalisation de ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants.

Lotissement du Gaveau – acquisitions foncières

Monsieur le Maire rappelle que pour compléter son offre de terrains à bâtir à vocation d'habitations, la commune a décidé d'engager une opération d'aménagement à vocation d'habitat sur le secteur du Gaveau. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec l'équipe de maîtrise d'œuvre pour faire émerger un scénario d'aménagement. En parallèle, l'agence de services aux collectivités locales de Vendée qui nous assiste dans cette opération, a négocié avec les propriétaires une acquisition par la commune au prix de 11 € net vendeur par m2, conforme à l'avis des Domaines en date du 05 juillet 2017.

Sont concernées les parcelles suivantes :

Parcelles section AH	Superficie en m2	Propriétaire
N°45	8 746	Monsieur Jacques DUFIEF
N°46	9 348	Madame Rose-Marie GEAY
N°47	4 814	Indivision GEAY
N°48	12 169	Monsieur Bernard GEAY
N°70	9 853	Madame Rose-Marie GEAY
N°76	9 332	Monsieur Jacques DUFIEF
TOTAL	54 262	



Aussi, Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour l'acquisition de ces parcelles nécessaires à l'aménagement du futur lotissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Décide l'acquisition des parcelles cadastrées AH n°45-46-47-48-70-76 d'une contenance totale de 54262 m² à un prix net vendeur de 11€ par m² soit 596 882 €
- Indique que les frais notariés seront à la charge de la commune
- Charge Me Valérie HUVELIN-ROUSSEAU, Notaire à Bouin de réaliser les actes de vente nécessaires dont les signatures devront intervenir au plus tard le 31 mai 2018
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes et tous documents à intervenir dans cette affaire.

Projet de rénovation et accessibilité salle du Villebon

Une première réunion de travail a eu lieu avec Monsieur Massonneau concernant les travaux de rénovation et d'accessibilité de la salle du Villebon. Il est prévu une extension du bâtiment actuel pouvant accueillir des toilettes PMR et un espace de rangement avec placards pour les associations et le stockage de prêts de tables/chaises, un relooking de l'entrée de la salle avec la partie bar, une rampe PMR dans l'actuel espace de stockage, un changement du carrelage et des ouvertures. L'extension pourrait débuter mi-juin et la rénovation de la salle actuelle en septembre.

COMMUNICATION AFFAIRES CULTURELLES SPORTIVES ET DE LOISIRS

Bulletin municipal annuel

Monsieur Jean LOIZEAU informe les membres du conseil que le bulletin municipal annuel paraîtra vers la mi-février. Une réflexion est engagée sur la pérennité de ce magazine. En effet, il s'avère que ce document reprend les mêmes informations parues auparavant dans les échos gervinois, sauf les déclarations d'urbanisme. Le coût de la mise en page, de l'impression et de la distribution est également un élément à prendre en considération. Après en avoir discuté, le conseil municipal prend acte que le bulletin municipal 2018 sera le dernier. Il sera ajouté à chaque écho gervinois un encart relatif aux autorisations d'urbanisme.

AFFAIRES GENERALES

Recrutement responsable des services techniques

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite aux entretiens menés en décembre, il a été décidé de recruter Monsieur Fabien MERCERON en qualité de responsable des services techniques afin de procéder au remplacement d'un départ en retraite. Il prendra ses fonctions le 9 avril prochain.

Personnel communal – modification du protocole ARTT

Lors de la réunion du 02 octobre dernier, le conseil municipal avait pris note de la nouvelle organisation des services techniques proposée suite aux départs en retraite prévus en 2018 et au nouveau protocole ARTT envisagé. Ce projet de nouveau protocole ARTT constituant essentiellement au retour à la semaine des 35H pour les services techniques a été présenté au comité technique du 7 décembre dernier.

Suite à l'avis défavorable des représentants du personnel sur le décompte des heures effectuées en formation, le protocole a été revu pour un forfait de 7h et le dossier a été représenté au comité technique du 04 janvier 2018. Le dossier a obtenu un avis favorable de l'ensemble des représentants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve la modification du protocole ARTT tel qu'annexé en pièce jointe
- Indique qu'il entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018
- Autorise Monsieur le Maire à le signer.

Dates à retenir

- Présentation de l'esquisse finale du lotissement du Gaveau aux conseillers municipaux mercredi 31 janvier 2018 à 18h30
- Prochains Conseils Municipaux : lundi 19 février et 26 mars 2018
- Réunion Voisins vigilants : mardi 20 février 2018 à 18h30 salle des Primevères

Le Maire,

